|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | **PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF)** |  |
| REPUBLIQUE GABONAISEMinistère Des Eaux Et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE GABONTéléphone : (+241) 04 23 38 65E-mail : luc@conservation-justice.orgWeb : www.conservation-justice.org |

**RAPPORT D’ACTIVITÉS**

**Mars 2019**

**SOMMAIRE**

[1 Points principaux 2](#_Toc511008927)

[2 Investigations 2](#_Toc511008928)

[3 Opérations 2](#_Toc511008929)

[4 Département juridique 3](#_Toc511008930)

[5 Communication 4](#_Toc511008931)

[6 Relations extérieures 5](#_Toc511008932)

[7 Conclusion 5](#_Toc511008933)

**Rapport Mensuel Mars 2019**

Conservation Justice

# Points principaux

Les résultats obtenus par les projets AALF en février 2019 sont les suivants :

* Le 19/03/2019 a eu la rencontre avec Monsieur le Gouverneur de province et remise des rapports AALF et ALEFI ;
* Le 24/03/2019 a eu lieu l’opération ayant conduit à l’arrestation de deux trafiquants d’ivoire à Makokou;
* 07/03/2019, suivi de l’audience cas LI XINGWU et ZHANG GUOFU, interpellé le 15 février 2019 par les agents de l'OCLAD de Ntoum, en possession de 2 bracelets en ivoire, 35 perles en ivoire, 1 bracelet perlé en ivoire et 4 dents de panthère.
* 18/03/2019, suivi de l’audience cas MAVOUNGOU Celestin, MOUKAGNI Hugues, MAMBARY Christ Junior et MOUNGONGA Aurélien, arrêtés le 19 février à la brigade de gendarmerie du PK 9 pour détention, transport et commercialisation de 26 os de baleine à bosse et un pot de graisse.
* 19/03/2019, suivi du cas MANFOUMBI Théophile, interpellé le 15 mars 2019 pour chasse d’une panthère.
* Du 25 mars 2019, entretien avec les substituts du PR et visite des détenus NDONG Arthur, OBAME Richard, BIYOGHO BI NZE et complice, Mevi Meyi et complices.

# Investigations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 13 |
| Investigations ayant menées à une opération | 1 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 50 |

Le mois de mars 2019 a produit quelques résultats en termes d’informations recueillies pendant les missions et d’opérations. Plusieurs missions ont été effectuées par 4 investigateurs à travers différentes provinces de l’Estuaire, la Ngounié, l’Ogooué-Ivindo, Woleu-Ntem et Haut-Ogooué.

Au total treize (13) missions d’investigations ont été organisées à travers ces différentes provinces avec cinquante (50) trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

Depuis un moment, le département investigation appuie les projets AALF Bénin et Conservation Justice Burkina-Faso au niveau des investigations et des opérations.

Aussi, cours de ce mois de mars 2019, le département investigation a appuyé le projet LAGA avec une opération de quatre trafiquants majeurs en possession de 2,5 tones d’ivoire et de 300kg d’ivoire.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 1 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 2 |

Le projet a réalisé une opération et contribué à la procédure de cinq trafiquants au cours de ce mois :

* **Le 24/03/2019 a eu lieu l’opération ayant conduit à l’arrestation de deux trafiquants d’ivoire à Makokou de trois (03) pointes d’ivoire de 14,152 Kg.**

L’information issue des enquêtes relatives à une transaction d’ivoire dans un hôtel de la place de la ville de Makokou a conduit les agents de la DGR et ceux des Eaux et Forêts assistés de l’ONG Conservation Justice, sur les lieux indiqués afin de mettre la main sur les personnes soupçonnées.

Les nommés **Junior PAMBOU et Lydie AMBA**, de nationalité gabonaise, seront pris en flagrant délit pour détention, transport et commercialisation de trophées d’espèces animales intégralement protégées. Il s’agissait en effet de trois (03) pointes d’ivoire d’éléphant coupées en huit (08) morceaux de 14,152 kg saisis le 14 février 2019. Après la garde à vue à DGR et entendus sur procès-verbal, sur les deux mis en cause présentés au procureur de la République, seul Sieur Junior PAMBOU a été placé en détention en attendant son jugement dont la date n’est pas encore connu.

* **Le 15/03/2019 a eu lieu à Ntoum, l’arrestation du nommé MANFOUMBI Théophile par les agents de la brigade de la ville pour détention et transport de trophée d’une espèce animale intégralement protégée, peau de panthère.**

C’est suite à une information reçue que les agents de la brigade de Ntoum s’était rendus au domicile du mis en cause où ils découvriront que sieur MANFOUMBI Théophile avait abattu une panthère qu’il avait trouvée prise à un de ses pièges. Conservation Justice contactée par le Commandant de brigade mettra un juriste à la disposition pour le suivi de la procédure avec les agents des eaux et forêts. Informé après audition, le Procureur de la République fera un soit-transmis pour compéter les enquêtes qui restent en cours.

# Département juridique

Les juristes du projet ont suivi les cas initiés par le projet ainsi qu’un cas de l’antenne de l’OCLAD de Ntoum. Les autres cas pendants devant les différentes juridictions ont également été suivis dans différentes antennes.

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 18 |
| Nombre de condamnations | 12 |
| Affaires enregistrées | 7 |
| Nombre de prévenus | 14 |

* **Le département n’a enregistré aucune condamnation concernant le projet AALF.**

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 07 |
| Nombre de détenus rencontrés | 24 |

Des visites de prison ont été organisées à Libreville, Makokou, Franceville, Lambaréné, Oyem et Mouila. En tout sept (07) visites ont été effectuées qui ont permis de vérifier la détention effective de vingt-quatre (24) trafiquants.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 20 |
| Télévision | 2 |
| Internet | 14 |
| Presse écrite | 3 |
| Radio | 1 |

Le projet a produit 20 pièces dont 14 ont été publiés sur internet, 3 dans la presse écrite, 2 à la Télévision et 1 à la Radio pour diffuser les résultats obtenus.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 101 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 52 |
| Collaboration sur affaire | 15 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités gabonaises.

1. **Estuaire :** Le Directeur de la Lutte Contre le Braconnage, le chef de brigade des Eaux et Forêts de Ntoum, le substitut du procureur de la République près le Tribunal de Premier Instance de Libreville, le Chef d’antenne Brigade de Recherches et d’Investigation (BRI), le Procureur de la République, les Avocats conseil, le Chef d’Etat Major des forces de police nationale et Interpole.
2. **Haut-Ogooué** : Le directeur provincial des eaux et forêts, le chef de la police judiciaire, le procureur de la République et ses adjoints et substituts, le conservateur des parcs des plateaux Batéké et plusieurs juges.
3. **Moyen-Ogooué :** La Direction provinciale des Eaux et forêts du Moyen-Ogooué via les chefs de bureaux Forêt et faune, le Directeur de Cabinet du Gouverneur du Moyen-Ogooué, le Président du Tribunal de Première Instance de Lambaréné, son Vice-président, ainsi que le Doyen des juges, le Co Gend adjoint et le Commandant adjoint de la Brigade nautique de la Gendarmerie, le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Lambaréné.
4. **Ngounié :** le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, l’adjoint du chef de cantonnement Eaux et Forêts de Lébamba, les contre-ingérences, la police judiciaire, la gendarmerie, le procureur de la République et ses substituts, des juges du siège, les secrétaires en chef, les vice-présidents du tribunal, un président de chambre de la cour d’appel de Mouila, les préfets de Lébamba et Ndende.
5. **Ogooué-Ivindo :**le directeur provincial des Eaux et Forêts, le chef brigade faune, le conservateur de l’Ivindo, la présidente du tribunal, le procureur de la République, la vice-présidente du tribunal, le juge d’instruction, les substituts du procureur, le chef d’antenne de la Direction Générale des Recherches, le chef de brigade adjoint de la brigade centre de Makokou, le chef d’antenne de la PJ de Makokou, le commissaire de police de Makokou, le chef d’antenne du B2, le commandant de compagnie de gendarmerie de Makokou et le préfet du département de l’Ivindo. Le chef de cantonnement du département de la Lopé-Booué, chef de brigade de la gendarmerie et préfet de Booué.
6. **Woleu-Ntem :** Le Procureur de la République, le président du tribunal, les substituts, le Directeur Provincial, la Direction Générale des Recherches, l’adjudant de la police judiciaire, le Chef de Cantonnement de Minvoul, le commandant adjoint, l’adjoint au maire de Minvoul et les agents aux postes de contrôle.

# Conclusion

Au cours du mois de février 2019, le projet AALF a initié 13 missions d'investigation dans 5 provinces. Ces missions ont permis d'identifier 50 nouveaux trafiquants. Une opération a été réalisée, dans les provinces de l’Ogooué-Ivindo ayant conduit à l'arrestation de deux (02) présumés trafiquants de faune. Elles ont abouti à la saisie de trois (03) pointes d'ivoire d'une masse de 14,125 KG.

Le département juridique a suivi les procédures pendantes dans différentes antennes du projet. Au moins sept (07) visites de prison ont été effectuées pour vérifier la présence en cellule de deux (02) trafiquants.

Le suivi des affaires pendantes dans différentes juridictions et cours a permis la condamnation de doux (12) trafiquants sur les affaires jugées au cours du mois en attendant le jugement des affaires.

Les relations avec les autorités gabonaises restent au beau fixe. Au moins 101 rencontres ont été tenues dans 6 provinces.